



**Syndicat CGT et UFICT CGT
SAFRAN NACELLES
Le Havre**



**Compte-rendu de la réunion
des délégués du personnel
de Janvier 2019**

1. Date d'ouverture des NOE 2019 ?

NOE : Négociation obligatoire en entreprise. Celle-ci traite notamment de la politique salariale et du plan de recrutement.

Réponse de la direction : Un planning de réunions a été proposé lors de la réunion des délégués syndicaux centraux (DSC) le vendredi 18 janvier à Saclay. Lors de la réunion des DSC qui aura lieu le vendredi 25 janvier, le bilan de la politique salariale 2018 sera fait.

Analyse de la CGT : Le bilan 2018, nous le connaissons, et il n'est pas brillant au regard de l'inflation (entre 1,9 et 2 % selon l'INSEE).

Pour rappel en 2018, augmentation générale (AG) = 0,85 %

Etant donné les très bons résultats du Groupe, nous attendons de la part de la direction une politique salariale digne de ce nom, qui prenne en compte les efforts fournis par l'ensemble des salariés pour arriver à ces résultats. Des AG supérieures aux prévisions d'inflation, ce qui n'est pas arrivé depuis de nombreuses années entraînant pour les salariés des pertes de pouvoir d'achat.

2. Au regard de l'importance de la précarité et du nombre d'heures supplémentaires effectuées, nous demandons un plan de recrutement très ambitieux.

Réponse de la direction : En 2019 pour l'ensemble du Groupe Safran Nacelles, il est prévu environ 150 entrées pour une centaine de départs. Pour le site de Gonfreville l'Orcher, 80 postes sont ouverts soit en externe, soit en mutation interne.

Analyse de la CGT : Les mutations internes ne sont pas des embauches. De plus, combien va-t-il y avoir de départs sur notre site ? Nous maintenons que la direction utilise la précarité de façon très excessive. Certes il y a des embauches mais en nombre très insuffisant.

3. Pourquoi les salariés de Rogerville bénéficient-ils toujours de tickets Restaurant ? Comment cela se passe-t-il pour la déclaration d'impôts ?

Réponse de la direction : Il n'y a toujours pas de Restaurant sur Rogerville. Ces salariés n'ont rien à déclarer aux impôts. Si l'URSSAF dénonce quelque chose, l'entreprise supportera entièrement le redressement car c'est elle qui achète et distribue les tickets.

Analyse de la CGT : Nous maintenons qu'il y a un risque pour les salariés. L'URSSAF et les Impôts sont deux organismes différents. Les Impôts peuvent considérer qu'il s'agit d'un avantage en nature. Nous demandons à la Direction de mettre en place au plus vite un autre système que les tickets Restaurant.



4. Prime dite « Prime MACRON », quel traitement pour les intérimaires ?

La Direction n'a pu nous donner de réponse à ce sujet. Pour le personnel Safran Nacelles, il faut être présent au 31 décembre 2018.

5. Confirmez-vous que l'ensemble des salariés en précarité (peu importe la société d'intérim) peuvent bénéficier du congé parental et enfant malade ?

Réponse de la direction : Ils peuvent bénéficier de tous les congés pour événements de famille au même titre que les salariés sous contrat Safran Nacelles à condition de fournir un justificatif à leur entreprise d'intérim.

6. Explication de la nouvelle procédure pour l'obtention des chaussures de sécurité.

Réponse de la direction : Il faut utiliser le portail ARIBA qui est un outil Safran. Un catalogue est actuellement en construction par le SSE. En ce qui concerne l'ensemble des Équipements de Protection Individuelles (EPI), nous avons actuellement un problème d'approvisionnement imputable au fabricant (3M).

Analyse de la CGT : Peu importe la procédure, aujourd'hui c'est 3 semaines à un mois pour avoir une paire de chaussures. Le port de celle-ci est obligatoire dans les ateliers. La Direction doit trouver rapidement une solution.

7. Date de remplacement des IPO ?

Réponse de la direction : Nous avons actuellement au niveau de l'ensemble du Groupe Safran un problème informatique, un incident de type 1. Celui-ci ne sera pas réglé avant mi-2019. 70 IPO sont commandés et vont être déployés dans les semaines à venir.

8. Vestiaires et WC Femmes au B2, intrusion d'hommes et utilisation des WC. Demande de verrouillage des portes et distribution des clés aux femmes du secteur.

Réponse de la direction : Pour des raisons de sécurité, le verrouillage des portes n'est pas la solution. Il y a effectivement un problème de comportement de la part de certains salariés. Nous allons rechercher une solution.

Analyse de la CGT : Il est toujours difficile de lutter contre les dérives comportementales. Comme partout, notre entreprise a dans ses murs quelques imbéciles, c'est bien dommage !

9. Parking : problèmes de sécurité multiples (éclairage, non respect de la vitesse et du sens de roulement, ...)

Analyse de la CGT : La Direction ne semble pas avoir de solution. Comme pour la question précédente, il y a un problème comportemental. Cependant, certaines choses peuvent être améliorées, l'éclairage par exemple.

PROCHAINE RÉUNION LE 22 FÉVRIER 2019

*N'hésitez pas à transmettre vos revendications ou remarques
aux élus CGT et UFICT-CGT de votre secteur.*